



3EME RÉFÉRENDUM OU

!! Quand une journaliste de Heidi News se fait remettre en place par le Mouvement Fédératif Romand !

De : <info@mouvement-federatif-romand.ch>
Date : 2023-02-23T17:16:01.000+01:00
Sujet : Re: Référendum loi Covid
À : Annick Chevillot <annick.chevillot@heidi.news>

Chère Madame ,

Je vous réponds bien que votre article soit déjà paru. Le peu que je puisse en lire, n'étant pas abonnée, reflète votre méconnaissance du sujet.

Peut être, auriez-vous pu vous rendre sur le site du référendum afin de lire l'argumentaire <https://mesures-non.ch/> cela vous aurait épargné d'écrire des absurdités et épargné à vos lecteurs de les lire.

Vous sauriez que le référendum n'est pas lancé contre la loi Covid mais seulement contre la prolongation de notamment et surtout l'article 6a sur le certificat Covid lequel devait arriver à échéance le 31 décembre 2022. Vous sauriez aussi que personne ne remet en question le fait que cette loi est démocratique (puisque, et c'est bien la seule chose que vous semblez avoir compris, vous avez mentionné qu'elle avait été acceptée par le peuple) mais qu'en revanche, elle n'en demeure pas moins anti-constitutionnelle. Si bien sûr vous comprenez la différence.

Vous sauriez également, si vous aviez fait correctement votre travail de journaliste, que les aides de l'état (payées par les contribuables) sont depuis longtemps arrivées à échéance, vous sauriez que ce référendum ne porte donc pas sur ces mesures économiques bien que vous l'écriviez encore, vous sauriez aussi que ce 3ème référendum même s'il aboutit n'abrogera pas la loi covid et que celle-ci peut durer jusqu'à fin 2031 en donnant des pouvoirs tellement étendus au Conseil fédéral que l'ordre constitutionnel (si vous savez de quoi il s'agit) de notre pays s'en trouve malmené. A ce sujet et afin de pallier à votre inculture, je vous suggère d'aller consulter nos travaux sur: <https://www.abrogationloicovid.ch/>.

Concernant votre vocation de journaliste, il conviendrait que vous preniez exemple sur de vrais journalistes qui eux font un travail de fond et ne balancent pas n'importe quoi dans les médias sans vérifier avant, la véracité de leurs informations et qui cherchent à informer objectivement et correctement les citoyens contrairement à vous. Concernant le référendum, prenez la peine de lire l'article suivant <https://bonpourlatete.com/actuel/le-troisieme-referendum-contre-la-loi-covid-est-lance>. Vous y apprendrez beaucoup sur le métier que vous êtes sensée exercer et pour lequel vous êtes payée et sur le fonctionnement du pays dans lequel vous vivez.

De surcroît, je constate que lorsque vous avez besoin d'informations vous savez être insistante alors que vous ne répondez jamais à aucun des courriers que nous vous envoyons relativement à nos actions.



Contrairement à vous, nous ne percevons pas de salaire pour l'immense travail de réinformation que nous tentons de faire pour pallier à la désinformation et à la mésinformation que vous les MSM ne cessez de propager, n'offrant aucun débat contradictoire mais seulement une pensée unique relevant de la propagande d'état.

Je terminerai en vous posant une simple question : A quel moment allez-vous enfin remplir dignement votre mission de journaliste ?

Bien cordialement
Pour le mouvement fédératif romand
Michelle Cailler

Le 2023-02-21T13:00:54.000+01:00, Annick Chevillot <annick.chevillot@heidi.news> a écrit :

Bonjour,

Avez-vous vu mon mail ci-dessous d'hier?

En vous remerciant d'avance pour votre retour.

Cordialement

Annick Chevillot

Le lun. 20 févr. 2023 à 15:35, Annick Chevillot <annick.chevillot@heidi.news> a écrit :

Bonjour,

Je me permets de vous contacter parce que je prépare un article sur le référendum contre la loi Covid. J'ai quelques questions à ce sujet pour vous:

- Pourquoi avoir lancé un troisième référendum contre une loi acceptée par deux fois par la population?
- Depuis le 1er avril 2022, la Suisse n'a plus de restrictions Covid... La loi a été vidée de sa substance. Pourquoi lancer un référendum maintenant?
- Si votre référendum devait être accepté par le peuple, les articles de protection (financement, prêts et remboursement, chômage) tomberont aussi. Est-ce votre but?
- Ce 20 février, vous enregistrez près de 26'000 signatures. Il vous en faut 50'000 d'ici le 30 mars. Pensez-vous y arriver?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses d'ici demain mardi 12 heures.

Avec mes meilleurs messages

Annick CHEVILLOT

Journaliste RP

Heidi Media SA

Av. du Bouchet 2, 1209 Genève, Suisse

www.heidi.news

+ 41 79 885 89 90